Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- [ ] Coloured covers/ Couverture de couleur
- [ ] Covers damaged/ Couverture endommagée
- [ ] Covers restored and/or laminated/ Couverture restaurée et/ou pelliculée
- [ ] Cover title missing/ Le titre de couverture manque
- [ ] Coloured maps/ Cartes géographiques en couleur
- [ ] Coloured ink (i.e. other than blue or black)/ Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- [ ] Coloured plates and/or illustrations/ Planches et/ou illustrations en couleur
- [ ] Bound with other material/ Relié avec d'autres documents
- [ ] Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/ La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure
- [ ] Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/ Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

- [ ] Coloured pages/ Pages de couleur
- [x] Pages damaged/ Pages endommagées
- [ ] Pages restored and/or laminated/ Pages restaurées et/ou pelliculées
- [x] Pages discoloured, stained or foxed/ Pages décolorées, tachetées ou piquées
- [x] Pages detached/ Pages détachées
- [x] Showthrough/ Transparence
- [x] Quality of print varies/ Qualité inégale de l'impression
- [ ] Continuous pagination/ Pagination continue
- [ ] Includes index(es)/ Comprend un (des) index

Title on header taken from:/ Le titre de l'en-tête provient:

- [ ] Title page of issue/ Page de titre de la livraison
- [ ] Caption of issue/ Titre de départ de la livraison
- [ ] Masthead/ Générique (périodiques) de la livraison

- [ ] Additional comments:/ Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
							✓				

1	2	3

1
2
3

1	2	3
4	5	6



DISCOURS

DE

Sir Wilfrid Laurier

PRONONCÉ À MONTRÉAL (au Monument National)
LE 8 JANVIER, 1912.

Discours de Sir Wilfrid Laurier

Texte Sténographié du Discours Prononcé, Lundi Soir, au Monument National, par le Chef du Parti Libérale.

Monsieur le Président,

Messieurs les Membres de

l'Association Libérale,

Mesdames et Messiers :—

S'il se trouvait dans la ville de Montréal un étranger qui ne sût rien de notre histoire récente et qui entrât en ce moment dans cette salle, voyant cette foule compacte, entendant ces acclamations enthousiastes, il se dirait sans doute que nous sommes ici à célébrer quelqu'importante victoire ou quelqu'autre événement également heureux. Profond serait son étonnement d'apprendre que, loin de célébrer une victoire, nous sommes ici sous le coup de la défaite d'un grand parti politique.

Plus profond encore serait son étonnement de voir que cette défaite nous laisse si pleins de courage et si pleins de fierté. Et profonde surtout serait son admiration quand il constaterait que l'événement qui nous amène et nous réunit est l'inauguration d'une association de la jeunesse libérale, par laquelle elle prétend affirmer, et l'affirmer aussi solennellement qu'il lui est possible de le faire, sa croyance et sa foi dans la cause qui a été vaincue le 21 septembre dernier.

Le poète romain, rappelant le courage stoïque de celui qui fut appelé le dernier des Romains, et qui pour le maintien des institutions de la république avait tout risqué, tout perdu, se sert de ce noble langage, de ce langage plein d'un noble orgueil: "Victrix causa diis placuit, sed victa Catoni." "La cause victorieuse plût aux dieux, mais la cause vaincue continue d'être l'idéal de Caton."

Et vous, les jeunes amis de la jeunesse libérale, vous montrez que la défaite ne vous effraie pas, ne vous alarme pas, ne vous affecte pas; mais au début de la vie, sur le seuil même de votre carrière, cherchant votre orientation, vous ne vous faites pas les courtisans du pouvoir, mais vous vous tournez vers ces idées et ces principes qui, comme vous l'avez dit tout-à-l'heure, monsieur le président, avec tant de vérité, ont fait le Canada ce qu'il est aujourd'hui.

Et pour votre foi, la foi qui vous anime, pour l'enthousiasme qui vous entraîne, il y a certainement causes abondantes.

Les dernières élections furent une surprise, mais les effets qui s'en sont suivis sont une surprise plus grande encore — au moins pour quelques-uns.

Nous, du parti libéral, nous qui sommes les vaincus, nous marchons la tête plus haute que jamais, et jamais nos convictions n'ont été plus fortement ancrées dans nos âmes qu'elles le sont en ce moment, tandis que dans les rangs de ceux qui formèrent la majorité au jour du scrutin, déjà nous en avons la preuve, le doute, le regret, le désenchantement, la désillusion étreignent les consciences, toutes les consciences honnêtes qui s'étaient laissées entraîner par de fallacieuses promesses, par de sonores affirmations, dont l'inanité, le vide commencèrent d'apparaître dès le lendemain de la victoire et qui sont chaque jour de plus en plus manifestes.

La nouvelle administration.

Quant à ceux qui par le fait de la victoire ont été amenés au timon des affaires, qui ont la responsabilité de tous leurs avancés, qui devaient régénérer notre monde politique, qui devaient mettre fin à la politique de conciliation pour la remplacer par la politique d'intransigeance, l'intransigeance inflexible, en matières religieuses et nationales, qui devaient faire triompher le nationalisme, tandis que leurs congénères dans les autres provinces devaient faire triompher l'impérialisme, qui devaient abolir la loi de la marine avant même que l'année ne finit son cours, qui furent crus sur parole et pris au sérieux, ceux-là ont déjà donné la mesure de ce que valent leurs professions de foi, leur patriotisme et leur désintéressement.

Vous les avez vus a l'œuvre depuis trois mois — si tant est que l'on puisse donner le nom d'œuvre à ce

qu'ils font depuis trois mois — et vous savez que je n'exagère pas — ce qu'ils ont fait, ça été d'organiser la curée. Leur seule pensée a été pour le patronage et les places ; leur seule occupation, leur seule préoccupation, de couper les têtes et de les jeter en pâture à la horde d'affamés qui, avant le 21 septembre, jetaient à la tête de leurs adversaires, comme la plus suprême injure, l'épithète de créchards, et qui, le lendemain, du 21 septembre, se révélaient les plus insatiables, les plus forcénés créchards que le Canada a jamais vus.

Tout se qu'ils ont fait peut se résumer et être caractérisé d'un mot: C'a été une formidable débauche de voracité bureaucratique.

Et leurs promesses d'avant les élections, que sont-elles devenues ? Elles sont allées où vont les vieilles lunes.

Les principes qu'ils devaient faire triompher, que sont-ils devenus ? Vouloir les faire sortir, autant vaudrait essayer de faire sortir un cheval d'une écurie vide.

Marine et plébiscite

Et la loi de la marine qui devait être abolie ? Elle sera abolie la semaine des trois jeudis.

Et le plébiscite ? Le plébiscite ! il est déjà devenu une affaire démodée. Et lorsqu'au début de la session, voyant l'assemblage que présente l'administration actuelle, voyant M. Borden flanqué de M. Monk, et M. Nantel flanqué du colonel Hughes, voyant ensemble le loup et l'agneau, le nationalisme et l'impérialisme, je leur demandai de nous dire quel était leur programme, quel était celui qui allait triompher, du nationalisme ou de l'impérialisme, savez-vous la réponse qu'on me fit ? On me dit, d'une façon piteuse: Ah! ne parlez pas de ces choses là. Ne parlez pas de ces choses là, vous allez soulever les préjugés de races. Si vous parlez de ces choses là, c'est évidemment parce que votre caractère a été assombri par l'insuccès et que vous êtes devenu acerbe et bilieux.

Ce fut là leur réponse. Beaucoup de ceux qui sont ici l'ont entendu comme moi.

Permettez-moi de vous faire une demande, monsieur le président, mesdames et messieurs. Mon caractère assombri, acerbe et bilieux! Laissez-moi vous demander de me regarder un instant. Ai-je l'air d'un homme au caractère assombri ? Je crois que je pourrais soutenir la comparaison avec M. Monk sur ce point-là. Il y a des gens qui me connaissent depuis quarante ans et plus, qui m'ont connu lorsque j'étais étudiant dans cette ville, il y a quarante ans et plus, qui m'ont suivi d'étape en étape, et c'est à eux que je m'adresse. S'il est vrai que l'âme se reflète sur les traits du visage, je leur demande si jamais ils m'ont connu l'âme plus sereine que depuis le 21 septembre dernier.

Caractère assombri, acerbe, bilieux! Et pourquoi? Parce que nous avons été défaits? Mais j'ai trop de connaissance des choses de ce monde pour ne pas savoir que dans toutes les carrières publiques ou privées, un revers est toujours possible ; j'ai trop de connaissance des choses de la politique pour ne pas savoir qu'en politique, comme à la guerre, la victoire peut toujours échapper à celui qui croyait la tenir pour se tourner vers celui qui ne l'attendait plus ; j'ai trop de connaissance et trop d'expérience des choses de la politique pour ne pas savoir que, sous tous les régimes constitutionnels, il peut toujours arriver qu'il se forme des courants d'opinion d'abord insaisissables, invisibles, qui grossissent et finissent par tout emporter devant eux, comme les crues subites des rivières, mais qui, comme les crues subites des rivières, ayant fait leur temps, rentrent dans leur lit, et l'opinion finit par se ressaisir elle-même.

Messieurs, il est vrai que nous avons été défaits, mais, comparant ce qui s'est fait avant les élections, pendant les élections et après les élections, je n'ai pas d'hésitation à dire — et mes paroles trouveront un écho même en dehors de cette salle— que nous avons plus raison d'être fiers de notre défaite que nos adversaires n'ont raison d'être glorieux de leur victoire.

Si, messieurs, la poursuite et la possession du pouvoir étaient le but suprême de la politique alors, la perte du pouvoir pourrait bien assombrir l'âme onctueuse de mon ami M. Monk ; mais si la poursuite du pouvoir et la possession du pouvoir sont le but suprême de ceux qui se sont appelés conservateurs, qui se sont affublés du titre de nationalistes, et qui

maintenant reviennent au titre de conservateurs, si telle est leur mentalité, ce n'est pas notre mentalité.

L'idéal du parti libéral

Je n'affecte pas d'être indifférent à la poursuite du pouvoir, mais ce n'est pas le but suprême. Le but suprême, monsieur le président, vous l'avez défini tout-à-l'heure vous-même ; le but suprême, c'est la grandeur, c'est la prospérité, c'est le renom, c'est l'honneur du Canada, notre patrie. C'est l'idéal que nous avons poursuivi pendant quinze ans, et que nous avons poursuivi, je crois avec quelque succès. On peut bien nous enlever le pouvoir, il y a une chose qu'on ne peut pas nous enlever; on ne peut pas nous enlever les quinze années de prospérité que nous avons données au pays et pendant lesquelles nous avons révélé le Canada au monde et au Canada lui-même. On ne peut pas nous enlever, à l'intérieur, le développement énorme, qui a doublé, qui a triplé en quinze ans l'agriculture, le commerce et l'industrie. On ne peut pas nous enlever, à l'extérieur, le prestige et l'éclat qui ont rejailli sur le Canada de notre préférence commerciale à l'Angleterre, de notre traité de commerce avec la France, de notre lutte douanière avec l'immense empire allemand, et même de notre tentative de traité de commerce avec la république voisine, tentative qui, toute infructueuse qu'elle a été, a donné un reflet nouveau à notre pays, reflet qui aurait centuplé si nous avions vaincu.

Voilà, messieurs, quel a été notre idéal. Mais, parce que nous avons été vaincus, il ne s'en suit pas que nous soyons au terme ; notre idéal reste le même, et c'est encore, dans la sphère où nous sommes maintenant, la grandeur, la prospérité, le renom et l'honneur du Canada, notre commune patrie.

C'est votre idéal, à vous, monsieur le président, à vous, mes jeunes amis de l'association libérale, et c'est vers cet idéal que, au seuil de votre vie, vous consacrez votre jeunesse, vos forces, votre courage et votre enthousiasme.

Messieurs, je pourrais peut-être, à l'heure actuelle définir quels sont les principes libéraux, mais il m'est arrivé si souvent, au cours de ma carrière politique, de faire cette définition et de la présenter au public, que je ne crois pas qu'il y ait lieu de la faire aujourd'hui. Il n'est peut-être pas sans importance pourtant, que nous considérions ensemble un moment la situation qui a été faite à notre pays par la chute du gouvernement libéral et par l'accession au pouvoir de la nouvelle administration.

La convention douanière

Nous avons dissous le parlement, comme vous le savez, pour consulter l'électorat sur une convention douanière que nous avions faite avec le gouvernement américain et par laquelle nous devions admettre en franchise entre les deux pays les produits naturels de l'un et de l'autre. Je n'ai pas à revenir sur ce qui s'est passé.

On m'a dit souvent: Mais pourquoi avez-vous dissous la Chambre ?

Messieurs, nous avons dissous la Chambre parce que nous ne voulions pas être dans l'incertain et si nous avions perdu la confiance publique je n'aurais pas voulu garder le pouvoir un instant de plus.

Nous avons dissous la Chambre parce que nous sommes des libéraux. Je n'ai rien à regretter de ce qui a été fait, et je ne crois pas que les vrais libéraux aient rien à regretter non plus; mais il y a une chose, un votre attention dans ce moment-ci, et seul point sur lequel je désire attirer c'est un point que les Canadiens ne peuvent pas ignorer, qu'ils ne peuvent pas mettre en doute et auquel ils doivent donner leur attention immédiate et constante; c'est qu'un jeune pays comme le Canada a absolument besoin de marchés extérieurs. La production totale du pays, en matière agricole surtout, dépasse la capacité de consommation du pays. Nous sommes avant tout un pays agricole—et, Dieu merci, je désire et j'espère que, longtemps encore, le Canada continuera d'être un pays agricole, car l'agriculture est la plus saine de toutes les occupations de l'homme. A l'heure actuelle les deux tiers au moins de notre population sont des producteurs agricoles, et ce qu'ils produisent excède la capacité de consommation du peuple canadien. Prenons le seul article du blé. Nous avons produit cette année la totalité de 100,000,000 de minots de blé—et ç'a n'a pas été ce que les cultivateurs appellent une bonne année, ç'a été simplement une année moyenne.

Quelle est la capacité de consommation du peuple canadien ? Les é-

économistes estiment que la consommation du blé par tête de la population est de cinq minots. Je crois que dans un pays riche et prospère comme le nôtre cette proportion est trop faible et qu'on peut la mener peut-être jusqu'à six minots, pas plus de sept. Par conséquent, notre population étant un peu plus de sept millions d'habitants, la capacité totale du pays pour la consommation du blé est justement de [illegible] 900,000 de minots. Par conséquent il faut trouver un marché pour le surplus de cette quantité là, pour les cinquante autres millions.

Ainsi en est-il du beurre, du fromage, des viandes, des légumes et des fruits. De toutes ces denrées nous avons plus que nous ne sommes capables de consommer. Là aussi il faut trouver un marché extérieur.

Heureusement pour nous, nous avons le marché de l'Angleterre, et le marché de l'Angleterre est la cause de la prospérité de ce pays depuis quinze ans. Si demain, le marché de l'Angleterre nous était fermé, la conséquence immédiate serait la ruine de notre agriculture ; et, comme vous le savez, l'agriculture est la base de toute prospérité dans un pays; quand le cultivateur est prospère, tout le monde est prospère ; quand le cultivateur souffre, tout le monde souffre.

Mais il y a certaines parties de notre territoire pour lesquelles le marché américain est le marché naturel le plus avantageux et le plus lucratif. Depuis des années et des années, les cultivateurs de toutes les parties du pays, et surtout les cultivateurs des provinces de l'ouest, nous demandaient l'ouverture du marché américain, et, après des négociations, souvent interrompues, souvent reprises, n'arrivant jamais cependant à une période de succès, nous avons fini par obtenir l'ouverture de ce marché, et le peuple canadien a rejeté le traité de commerce que nous avions fait.

Inutile, messieurs, de récriminer sur ces questions-là ; la volonté du peuple doit être respectée; mais nous avons bien le droit de nous demander quelles sont les raisons qui ont influencé l'opinion de la majorité. Je ne parle pas de ces appels aux passions et aux préjugés, je ne parle pas des articles échevelés et des discours plus échevelés encore dans lesquels on vous disait que faire un traité de commerce avec les Etats-Unis c'était préparer l'annexion aux Etats-Unis. Ce sont des appels hystériques, ceux-là, ce ne sont pas des arguments. Mais il est incontestable qu'un grand nombre des intérêts financiers s'étaient coalisés contre nous, et on doit chercher la cause qui a fait agir ces intérêts là.

Les intérêts financiers

Messieurs, en suivant la discussion qui s'est faite, et maintenant que j'ai pu, depuis quelques semaines, depuis quelques mois, la revoir à tête reposée, il est évident qu'un grand nombre des intérêts financiers qui ont été mus contre nous ont été mus par cette pensée que le commerce avec les Etats-Unis aurait porté un coup peut-être fatal à l'unité nationale et qu'il fallait conserver le commerce parmi nous.

Oui, j'en suis, conserver parmi nous le commerce qui peut être conservé. Mais, messieurs, vous les électeurs qui me faites l'honneur de m'entendre en ce moment-ci, vous conviendrez, avec moi, que s'il est une partie de notre pays qui a intérêt à commercer avec les Etats-Unis, ce n'est pas affermir l'unité nationale, c'est au contraire, mettre en péril l'unité nationale, que d'empêcher les producteurs de cette partie du pays de se servir du marché le plus avantageux qu'ils peuvent avoir. L'unité nationale marchera de pair avec la prospérité nationale, mais l'unité nationale ne sera pas conservée et sera mise en péril si on la sépare de la prospérité nationale.

A l'heure qu'il est les cultivateurs de l'ouest déplorent les résultats des élections, parce qu'ils auraient un marché à leur porte, un marché avantageux pour leurs produits.

A l'heure qu'il est, et durant toute l'année, l'écart entre le prix du blé à Duluth et le prix du blé à Winnipeg est de 10, 12 et 15 cents—et cette année n'a pas été fructueuse. la récolte a été gâtée par des gelées hâtives. Ce blé-là ne va pas en Angleterre; il irait aux Etats-Unis; le marché est fermé.

Eh bien, croit-on qu'il y ait dans cet état de choses un moyen d'affermir l'unité nationale ? Je laisse ceci au bon sens de tous les électeurs intelligents.

Je ne suis pas, messieurs, pour faire de l'opposition factieuse au gouvernement actuel. Vous avez fait allusion tout-à-l'heure au fait que je suis encore le chef du parti libéral, que je suis le chef de l'opposition à

Ottawa. Messieurs, je puis bien vous dire que si je n'avais suivi que mon inclination personnelle, arrivé à l'âge de 70 ans, le repos m'aurait été doux, et que j'aurais été bien aise de passer les rênes à quelqu'un de plus jeune et de plus autorisé que moi; mais mes amis de la Chambre des Communes m'ayant demandé de rester à leur tête, je veux bien m'acquitter de la tâche et m'en acquitter du mieux que je pourrai. Je ferai mon possible pour faire une lutte au gouvernement, mais une lutte loyale.

Je ne suis pas pour faire une opposition factieuse; je suis encore moins pour faire appel aux préjugés nationaux. Je vais être ce que j'ai été dans le passé, ni impérialiste, ni nationaliste, mais simplement canadien, et canadien tout court.

Je ne suis pas pour faire de l'opposition factieuse au gouvernement, mais il y a là un état de choses que le gouvernement actuel, qui en est responsable, ne peut pas ignorer, ne peut pas méconnaitre, auquel il faut qu'il donne son attention. C'est-à-dire, puisque la réciprocité a été mise de côté, puisque les cultivateurs de l'ouest n'ont pas ce marché, il faut que le gouvernement actuel trouve le moyen de donner aux cultivateurs de l'ouest l'équivalent de ce que leur a fait perdre le rejet de la réciprocité.

L'annexion.

Ceux qui nous ont combattus nous ont combattus avec l'argument que le parti démocrate aux Etats-Unis allait ouvrir le marché américain sans compensation de notre part. Je le souhaite et je le désire, et si le parti démocrate nous ouvre le marché américain, nous n'aurons rien de plus à demander. Mais alors, je regrette beaucoup de le dire à ceux qui nous ont combattus, si le parti démocrate nous ouvre le marché américain, c'est ouvrir la voie à l'annexion. C'est là l'argument qu'on nous a fait connaitre; mais vous verrez comme les impérialistes-nationalistes ne seront pas effrayés de l'ouverture du marché américain, aussi longtemps que le gouvernement Borden sera au pouvoir.

Ce serait cependant, Messieurs, une grande erreur de supposer que c'est la réciprocité qui nous a fait battre, le 21 septembre dernier. Elle y a contribué, je l'admets; elle y a contribué en ceci, qu'elle a coalisé contre nous beaucoup d'intérêts financiers, qui ont organisé l'énorme agitation qui nous a fait assaillir d'un côté et de l'autre, dans la province de Québec par les nationalistes, dans les autres provinces par les impérialistes.

"Mon évangile politique."

Voici maintenant, vingt-trois ans que j'ai eu l'honneur d'être élu chef du parti libéral; depuis vingt-trois ans je porte sur mes faibles épaules le poids de ce fardeau. Quand mes amis de la Chambre des Communes et du sénat, après la retraite de M. Blake, me demandèrent de me mettre à leur tête pour diriger le parti libéral, ma première pensée fut de refuser péremptoirement. Non pas que je n'appréciasse pas le périlleux honneur qui m'était offert; non pas que je ne me sentisse pas le courage d'en tenter la fortune; mais je voyais nettement devant moi que, dans un pays comme celui-ci, où il y a diversité de races et diversité de religions, moi, de la minorité par la race et par la religion, si j'acceptais ce poste suprême, il allait surgir des difficultés qui allaient se dresser devant les idées libérales, qui allaient faire échec au parti libéral qui allait en être le champion et au chef qui allait en assumer la responsabilité. J'étais parfaitement satisfait de mon lot tel qu'il existait à ce moment-là. J'étais un simple soldat dans la grande armée libérale et je croyais que dans ce poste modeste je pourrais servir la cause tout aussi efficacement que dans le poste suprême où m'appelait la trop généreuse sympathie de mes collègues; mais, devant leurs instances, devant leur insistance, je fis taire mes scrupules et je leur dis: "Eh bien, soit: puisque vous le voulez, marchons ensemble à la victoire."

Je puis ajouter, je crois, sans vaine jactance, que j'avais profondément étudié l'histoire de mon pays, que je la connaissais parfaitement. Je puis ajouter également que je n'avais pas toujours eu les idées politiques que j'avais à ce moment-là, que j'ai eues depuis ce temps-là, et que j'ai encore aujourd'hui. Les idées politiques que j'avais à ce moment-là, m'étaient venues de l'étude que j'avais faite de notre histoire. Mes idées politiques étaient la politique de M. Lafontaine, qui, au lendemain de l'union, en 1841, disait, comme tout le programme qu'il soumettait aux habitants de la province de Québec, ceci:

"Il est de l'intérêt des réformistes des deux provinces de se rencontrer sur le terrain législatif dans un esprit de paix, d'union, d'amitié et de fraternité."

Voilà, messieurs, quel était à ce moment-là, mon évangile politique, et c'est l'évangile que j'ai toujours suivi. Et cette doctrine de M. Lafontaine, je l'ai exprimé moi-même plus d'une fois, lorsque j'ai dit que, tant que j'occuperais le poste que j'occupais comme chef du parti libéral, toutes les questions qui seraient du ressort du parlement je les aborderais, non pas au point de vue d'une section ou de l'autre, mais je les aborderais en faisant appel à la conscience de tous ceux, sans distinction de race ou de religion, qui ont à cœur l'amour de la justice, de la liberté et de la tolérance.

Voilà quel a été notre programme depuis vingt-trois ans. Ce programme prêtait un double jeu à tous les intransigeants et à tous les extrémistes. Ce programme, comme vous le savez, il triompha en 1896 ; mais, comme vous le savez également, à peine avait-il triomphé en 1896 qu'il était immédiatement attaqué par tous les extrémistes de toutes les parties du pays ; par les bleus dans la province de Québec, les torys dans la province d'Ontario, les impérialistes et les nationalistes. Attaqué à Québec, attaqué à Toronto, attaqué en Angleterre même pendant quinze ans il résiste à tous les assauts ; mais il vient de succomber...... Non, je me trompe, je fais erreur ; il n'a pas succombé ; les champions de l'idée ont été vaincus, mais l'idée est encore vivante et plus vivace que jamais.

Et vous allez voir comme ceux qui l'ont attaquée, cette idée, avec le plus d'amertume ne pourront pas s'en échapper ; vous allez voir qu'elle va les dominer, qu'ils seront obligés de s'y soumettre ; et, quoique l'idée ait été vaincue et que ceux qui l'ont soutenue soient maintenant dans l'opposition, c'est encore l'idée qui va dominer le parti au pouvoir à l'heure actuelle et tout le peuple canadien.

Castors et tories.

En voulez-vous la preuve ? Vous l'avez, la preuve, dans la composition du gouvernement. Vous l'avez encore plus dans l'attitude du parti nationaliste, de ceux au moins qui s'appelaient le parti nationaliste il y a trois mois, et qui aujourd'hui sont obligés de tourner le dos à tout ce qu'ils ont prêché depuis quatre ans.

Je vous disais tout-à-l'heure que nous avons été attaqués par tous les extrémistes ; ceux des extrémistes qui nous ont attaqués avec le plus d'amertume, avec le plus de violence et avec le plus d'injustice, ce sont ceux qui ont pris le nom de nationalistes dans ce pays-ci. Notre politique avait le don de les exaspérer ; nos idées de modération les mettaient en fureur, et le seul mot de conciliation leur mettait l'écume à la bouche. A les entendre, il n'y avait rien de bon à Ottawa ; les libéraux, dont ils se trouvaient séparés, ne valaient rien; les conservateurs valaient encore moins ; Laurier était honni, Borden était conspué.

Longtemps nous crûmes à leur sincérité ; nous pensions que c'étaient des êtres fortement trempés, qui ne comprennent pas les choses pratiques mais chez qui un idéal de haute envolée fait pardonner d'irréalisables chimères. C'était ce que nous pensions d'eux. Nous leur faisions trop d'honneur.

Quand nous les entendions dénoncer Laurier comme n'étant pas le libéral idéal ; quand nous les entendions se donner, eux, comme les seuls libéraux de la grande école d'autrefois ; quand ils dénonçaient du même langage les conservateurs, le chef du parti conservateur, M. Borden, nous pensions — nous avions raison de le penser, eux-mêmes le disaient— qu'ils allaient faire un parti à part, qu'ils allaient constituer un centre, à l'instar du centre catholique allemand, et que leur chef allait être un nouveau Winthorst.

Nous eûmes des doutes quand nous les vîmes se rapprocher des conservateurs de l'école du docteur Sproule du colonel Hughes — des hommes, remarquez bien, contre lesquels je n'ai rien à dire, excepté qu'ils sont au pôle sud et que je suis au pôle nord. Nous avions raison d'avoir des doutes quand nous vîmes les nationalistes se rapprocher des hommes de cette école. Nos doutes augmentèrent lorsque nous apprîmes dans l'élection dernière leurs accointances avec M. Ames et les autres manipulateurs du parti conservateur. Nos doutes cessèrent complètement lorsque, au cours de l'élection dernière, nous les entendîmes dire que le nationalisme

n'était pas un parti. Car, messieurs, vous l'avez entendu, plusieurs d'entre vous l'ont entendu. Moi, je ne l'ai pas entendu, mais je l'ai lu. Pour mes péchés, je suis obligé de lire le "Devoir" tous les jours. Je l'ai lu, et j'ai là la parole du Maître. J'ai lu la parole du Maître déclarant que le nationalisme n'était pas un parti.

Le nationalisme, un mouvement.

Si le nationalisme n'était pas un parti, qu'était-ce donc? Nous en avons eu la définition, et la définition était celle-ci: Que le nationalisme n'était pas un parti, mais que c'était un mouvement.

Un mouvement! Voilà une expression bien vague pour caractériser une chose que j'avais toujours cru aussi positive que le nationalisme. Un Un mouvement vers quelle aspira- Un mouvement vers quel but ? ... ... Un mouvement pers quelle aspiration ? Nous ne le savions pas; nous l'avons su le lendemain du 21 septembre. C'était un mouvement vers la crèche.

C'était, dis-je, un mouvement vers la crèche, et nous en avons eu la preuve immédiatement.

Ah! que nous sommes loin cependant, que nous sommes loin du Centre Catholique Allemand! que nous sommes loin de l'idéalisme de Winthorst !

Le lendemain du 21 septembre, il y avait vers Ottawa, un mouvement, une course, un torrent.

Un député ministériel d'aujourd'hui, conservateur de ce temps-là, M. Edmund Osler, aujourd'hui Sir Edmund Osler, nous a dit qu'il avait été scandalisé de voir la course qui s'était faite vers Ottawa pour obtenir des places. Dans cette course-là, les nationalistes étaient au premier rang. Ils étaient là pour obtenir leur part de butin, et ils l'ont obtenue. Ils demandaient d'être représentés dans le gouvernement; ils l'ont été, ils le furent, ils le sont. Monk embrasse Hughes, Hughes embrasse Nantel et Nantel embrasse Reid. Et dans cette embrassade, le mouvement nationaliste avait trouvé son terme, enterré, envahi dans le vieux parti tory que nous connaissons depuis le temps de M. Papineau et qui n'a jamais changé de peau depuis ce temps-là. C'était naturel, les extrêmes se touchent.

La sincérité des nationalistes.

Et si vous me demandez maintenant, messieurs, ce que je pense de leur sincérité, je n'ai pas d'hésitation à vous le dire, et je vais leur faire la part très belle et très réelle, je le crois. Si, il y a quatre ans, si, il y a deux ans, si, il y a un an, ou, il y a six mois, on avait dit aux nationalistes : Vous finirez votre carrière dans les rangs du parti conservateur, — ils se seraient récriés avec violence ; ils auraient dit que c'était une calomnie. Je suis bien prêt à croire à leur sincérité à ce moment-là, mais leur chute en amena une autre, et cette autre une autre, et de chute en chute ils sont arrivés où ils en sont aujourd'hui, c'est-à-dire à renier leur passé, à faire alliance avec des hommes qu'ils ont toujours traités avec dédain, et à nous donner, à nous, du parti libéral, la plus éclatante vengeance que jamais des adversaires politiques aient pu désirer avoir sur leurs adversaires politiques.

Mais ce n'est pas tout. Leur volte-face — remarquez le mot, — leur volte-face la plus manifeste, c'est la question de la marine, la marine qui, comme vous le savez, a fait couler tant d'encre nationaliste, la marine, qui, comme vous le savez, a fait rugir tant de gosiers nationalistes. Mais ces rugissements-là, qui étaient une musique pour l'oreille des fidèles, les fidèles ne les entendront plus. Ce qu'ils vont entendre maintenant ce sont des bêlements d'agneaux, des roucoulements de colombes.

Messieurs, pour vous faire voir toute l'étendue de la volte-face, qui maintenant est apparente, la volte-face du parti nationaliste sur la question de la marine, vous allez me permettre de remonter un peu loin et de reprendre cette question-là par le commencement.

La question de la marine.

Nous sommes aujourd'hui dans une position singulière et sans exemple, nous, du peuple canadien, dans l'histoire du monde. Nominalement, nous sommes une colonie de la Grande-Bretagne; en réalité, nous sommes une nation. Il y a longtemps que nous avons passé outre la période coloniale. Nous avons à l'heure qu'il est une population de plus de 7,000,000 d'habitants; nous faisons nos propres lois; nous prélevons notre propre revenu; nous négocions nos traités de commerce; nous avons le contrôle ab-

solu de nos forces militaires. Si ce ne sont pas là les attributs d'une nation, dites moi ce que c'est. Nous sommes une nation dans l'Empire Britannique.

Notre position n'est pas unique; l'Australie est dans la même position que nous, la Nouvelle Zélande est dans la même position que nous; l'Afrique du Sud est dans la même position également. Ces quatre nations, jeunes, dans toute leur efflorescence, distribuées sur tous les points du globe, reconnaissent toutes la suprématie de la Couronne d'Angleterre. Il s'est formé un empire comme il ne s'en est jamais formé, comme ce monde n'en a jamais vu. Et tout cela s'est fait naturellement, sans secousses, comme il arrive toujours sous l'égide de la constitution britannique.

Mais cet état de choses sans exemple produit également des problèmes sans exemple, et au premier rang de ces problèmes se trouve la question de la défense. Quelle doit être la politique de ce pays sur la question de la défense ?

Pour moi, je crois que nous sommes obligés de défendre notre propre territoire. Je n'ai pas besoin, messieurs, d'insister sur ce point-là. Mais il y a une école en Angleterre, il y a une école en ce pays — et c'est l'école qui gouverne actuellement à Ottawa — qui veut que toutes les colonies, que toutes les jeunes nations entrent dans le mouvement du militarisme européen et que nos forces militaires soient sur ce point-là exemptes du contrôle du parlement du Canada et mises — les forces navales surtout — sous le contrôle des autorités britanniques.

L'autonomie du Canada.

Messieurs, je l'ai dit étant au pouvoir, je le répète dans l'opposition, cette politique n'est pas la politique du parti libéral. Nous prétendons exercer notre autonomie en matière de défense, en matière de préparation militaire et navale, exactement comme sur toutes les autres questions.



Vous l'avez dit tout à l'heure, monsieur le président, avec beaucoup d'éloquence, une éloquence que je ne saurais trop admirer, le temps est arrivé où la suprématie navale de l'Angleterre peut être mise en péril et où le peuple canadien croirait de son devoir d'intervenir pour maintenir cette suprématie. Je suis de cette politique-là, moi ; mais ce que je veux avant tout, c'est que, sur ce point là comme sur tout autre, le Canada soit absolument libre de faire comme il l'entendra.

Je sais bien ce qui arriverait dans un moment de péril ; dans un moment de péril, le Canada ferait son devoir ; mais notre liberté avant tout.

Cette question-là, de la participation à toutes les guerres de l'Empire, n'est pas nouvelle ; elle est venue devant la conférence impériale en 1902, et en 1902 la conférence impériale, dont je faisais partie, a décidé, que, quant au Canada du moins, nous conserverions notre autonomie. Toutes les colonies de l'Empire — je veux dire toutes les colonies autonomes — à une période où à une autre, ont donné, les unes après les autres, des contributions en argent pour le maintien de la marine anglaise ; toutes, à l'exception du Canada. Nous n'avons pas voulu, nous, suivre cet exemple, et à la conférence impériale de 1902 nous avons déclaré quelle était notre politique. Je suis obligé de vous mettre sous les yeux encore une fois ce que nous avons dit dans cette circonstance-là. Vous me pardonnerez, j'espère, si je mets ces faits-là devant vous ; ils peuvent servir beaucoup dans la discussion que nous allons avoir dans l'avenir.

La conférence de 1902.

Les ministres canadiens, dont je faisais partie, disaient en 1902, ceci:

"Actuellement, les frais qu'encoure le Canada pour la défense du pays, sont restreints à l'armée de terre; le gouvernement canadien est disposé à entreprendre l'organisation d'une marine ... ...

"En somme, les ministres répètent que, s'il leur est impossible de donner leur assentiment aux mesures proposées, ils se rendent parfaitement compte de l'obligation qu'il y a pour le Canada de mettre au budget des appropriations de plus en plus élevées en vue de la défense, au fur et à mesure de l'accroissement de la population et de la richesse du pays. Leur désir est que ces déboursés soient faits de manière à libérer le contribuable de la métropole d'une partie du fardeau qu'il supporte actuellement; et ils souhaitent ardemment que leurs plans de défense soient mis à exécution avec la coopération des autorités impériales, et d'après les avis d'officiers impériaux

expérimentés, dans la mesure où le permettra la pratique de l'autonomie locale, qui a été un facteur tellement puissant dans la constitution de l'unité impériale." ...

Voilà quelle était notre politique, en 1902, voilà quelle a été notre politique en 1909, voilà quelle a été notre politique en 1910, voilà quelle est encore notre politique en 1912.

La résolution du 29 mars.

Messieurs, faisons maintenant un pas de plus dans l'histoire de cette question-là. Au commencement de la session de 1908.09, M. Foster, alors député de Toronto-Nord, maintenant ministre du commerce, donnait l'avis de motion suivant :

"La Chambre est d'avis que, vu ses ressources abondantes et variées, sa situation géographique, et obéissant à ce sentiment de fierté nationale et de confiance en ses propres forces qui doit animer un peuple fort et progressif, le Canada ne devrait pas retarder plus longtemps de prendre sa juste part de responsabilité et de dépenses pour assurer convenablement la protection de ses côtes et de ses grands ports maritimes".

Cette question, dis-je, fut mise sur les ordres du jour au commencement de la session de 1908-09, mais ne fut discutée que le 29 mars 1909. A ce moment l'atmosphère était très chargée d'électricité, il y avait des rumeurs de guerre entre l'Angleterre et l'Allemagne ; la Nouvelle-Zélande venait de faire l'offre d'un vaisseau de guerre type Dreadnought à la Grande-Bretagne, et une pression était faite sur nous pour que nous fissions la même chose, pour que, à l'instar de la Nouvelle-Zélande, nous missions à la disposition de l'Angleterre un Dreadnought.

Pour ma part, je ne crus pas, messieurs, que parce qu'il y avait des rumeurs de guerre il fallait perdre la tête et qu'il fallait être pris de panique. Je déclarai dans cette circonstance-là que non ; que nous nous en tenions à notre politique telle qu'énoncée en 1902 ; et au lieu d'accepter la motion de M. Foster, je proposai un amendement, qui, après quelques modifications suggérées par M. Borden, alors chef de l'opposition, fut adopté, et que je vous demande la permission de vous lire et sur lequel j'attire spécialement votre attention :

L'amendement Laurier.

" Cette Chambre reconnaît le besoin qui incombe au peuple canadien à mesure que son chiffre de population et ses richesses augmentent, d'assumer dans une plus large mesure les responsabilités de la défense nationale."

C'était la répétition de notre programme de 1902.

"La Chambre est d'avis que sous le régime des relations constitutionnelles actuelles entre la mère-patrie et les colonies autonomes, le paiement de contributions fixes et régulières au trésor impérial pour des fins navales et militaires ne serait pas, en autant que cela concerne le Canada, la solution la plus satisfaisante du problème de la défense."

C'était encore la répétition de notre programme de 1902.

" La Chambre approuvera cordialement toute dépense nécessaire destinée à encourager l'organisation rapide d'un service naval canadien en coopération et relation intime avec la marine impériale, conformément aux recommandations de l'amirauté faites lors de la dernière conférence impériale, et en complet accord avec l'idée que la suprématie navale de la Grande-Bretagne est essentielle à la protection efficace du commerce, à la sûreté de l'Empire et au maintien de la paix mondiale."

C'était, avec quelqu'amplification, la répétition de notre programme de 1902. Et enfin, la motion continuait ainsi :

"La Chambre est fermement convaincue que, chaque fois que le besoin s'en fera sentir, le peuple canadien se montrera prêt et disposé à faire tous les sacrifices requis pour donner aux autorités impériales la coopération la plus loyale et la plus cordiale à toute mesure propre à maintenir l'intérêt et l'honneur de l'Empire."

C'était, dans un langage concis et prosaïque, tout ce que nous avons entendu de la part du président de l'assemblée ce soir. Cette motion fut adopté à l'unanimité des membres; mais je vous prie de prendre note que M. Monk n'était pas présent au moment où la motion fut adoptée par la Chambre.

Ceci se passait le 29 mars 1909. Dans l'été de 1909 le gouvernement impérial convoquait une conférence impériale de toutes les colonies au-

tonomes, ou plutôt de toutes les jeunes nations de l'Empire, dans le but de discuter la part que chacun devait porter dans la défense de l'empire, si tant est que chacun dût porter sa part.

Vous entendez dire aujourd'hui et vous lisez dans le "Devoir" et autres journaux — Le "Devoir" qui est aujourd'hui l'organe du gouvernement Borden — vous lisez qu'il va y avoir après la session une députation des ministres en Angleterre afin de savoir ce que veut l'Angleterre des colonies autonomes. Messieurs, on n'a pas besoin d'aller en Angleterre pour cela, nous le savons ; nous l'avons eu nous-même de la part du gouvernement impérial à la conférence de 1903, à laquelle le Canada fut représenté par mon ami M. Brodeur, maintenant M. le juge Brodeur et Sir Frederick Borden, l'un alors ministre de la Marine et l'autre ministre de la Milice.

Le gouvernement impérial nous dit: Vous nous demandez ce que nous voulons de vous. Ce que nous voulons de vous, c'est une contribution en argent pour le maintien de la Marine anglaise. Et à cela nous répondîmes: Cela est contre notre politique, nous ne sommes pas en faveur de donner des contributions. Le gouvernement impérial, représenté par le secrétaire de la marine, nous dit alors : Si vous ne voulez pas donner de contribution, donnez-nous ce que l'on appelle "a fleet unit", une escadre, dans les eaux du Pacifique, composée d'un croiseur de première classe, de trois croiseurs, de six torpilleurs et de trois sous-marins. Nous répondîmes également : Nous ne pouvons pas vous accorder cela, nous ne vous l'accorderons pas ; mais voici ce que nous allons faire : Conformément à notre programme de 1902, nous allons introduire une loi du service naval pour organiser un collège naval capable de donner l'instruction navale aux jeunes gens de notre pays, et la construction d'un certain nombre de croiseurs.

La loi de la marine.

Et à la session suivante, de 1910, conformément à ce programme-là, nous proposâmes la loi de la marine que vous connaissez et dont les traits distinctifs étaient que la force navale canadienne à être créée serait entièrement sous le contrôle du gouvernement du Canada, du parlement du Canada et du peuple du Canada.

Messieurs, comme vous le savez, cette loi fut attaquée violemment, le jour même qu'elle fut présentée, par les hommes qui constituent aujourd'hui le gouvernement canadien, par M. Borden et ses amis, par M. Monk et ses amis, mais attaqué par des arguments tout-à-fait dissemblables, incompatibles, absolument irréconciliables, M. Borden s'opposant à notre loi et au principe d'autonomie qu'elle contenait, affirmant au contraire qu'il fallait, de deux choses l'une, ou que notre marine fût sous le contrôle de l'amirauté, ou que le gouvernement payât une contribution à l'amirauté, tandis que M. Monk, lui, et ses amis du parti nationaliste étaient opposés à la marine, soit impériale, soit autonome, et à toute contribution également. Maintenant, messieurs, ces hommes sont ensemble.

Cette politique a été maintenue depuis le 29 mars 1909, jour où la motion dont j'ai donné lecture a été proposée, jusqu'au 21 septembre 1911, maintenue tout le temps; les uns, dans Québec, s'opposant à toute marine, les autres, dans Ontario, demandant une contribution ou une marine impériale. Et maintenant, comme je l'ai dit, ces hommes sont ensemble.

Qu'est-ce que cela veut dire ? Cela veut dire, messieurs, que nous avons de nouveau la procession du pot de terre et du pot de fer. Et je n'ai pas besoin de vous dire que le pot de terre dans ce cas là c'était M. Monk,et que, dans la courte route qu'ils ont faite ensemble, le pot de terre a déjà été fort ébrèché.

La politique conservatrice.

La politique du gouvernement conservateur, que je ne connais pas encore, mais que je vois venir, ne peut pas être celle de M. Borden, si les idées de M. Monk triomphent; elle ne peut pas être celle de M. Monk, si ce sont les idées de M. Borden qui triomphent. Et lesquelles vont triompher ? Messieurs, cela n'est plus une question à faire; la politique qui va triompher, ce n'est pas la politique nationaliste, c'est la politique impérialiste. Au cours du débat que nous avons eu en Chambre récemment, M. Monk a laissé sortir le chat du sac.

Ai-je besoin de vous rappeler, messieurs, à vous tous qui me faites l'honneur de m'entendre en ce mo-

ment, vous qui avez suivi le mouvement politique des deux dernières années, ai-je besoin de vous rappeler que depuis le 29 mars 1909 jusqu'au 21 septembre 1911, ici, dans la province de Québec, sur tous les hustings, dans tous les journaux opposés au gouvernement, la seule chose qui a été discutée ça été la politique de la marine. Pas de marine! pas de contribution! c'était le cri que vous entendiez. Et moi-même, au cours de la dernière campagne, il m'est arrivé de passer sous des arches préparés pour les orateurs nationalistes sur lesquels il y avait de magnifiques banderoles disant: Pas de marine! pas de contribution!

Maintenant, messieurs, croiriez-vous, si je vous le disais, que M. Monk a déclaré dernièrement en Chambre qu'il avait toujours été d'accord avec M. Borden et qu'il avait toujours été en faveur de la résolution du 29 mars 1909, qui est la base de notre politique de marine? le croiriez-vous ? le croiriez-vous, nationalistes, s'il y en a qui me font l'honneur de m'entendre en ce moment-ci, vous qui avez suivi les assemblées nationalistes en 1909 ou en 1910, où l'on proposait une motion, toujours la même, dans laquelle la conduite du gouvernement du temps était condamnée et la politique de l'opposition était également condamnée ?

Les résolutions nationalistes.

Voici la résolution qui a été proposée à St-Eustache, à Montmagny, à Farnham, à Trois-Rivières — je ne la lirai pas toute, je vais vous en lire quelques parties :

" Nous blâmons le ministère fédéral et la majorité parlementaire qui a imposé au Canada cette nouvelle loi navale, lancé le pays dans le gouffre du militarisme, dénoncé la guerre avec tant d'énergie par Sir Wilfrid Laurier, mis en danger la paix du Canada et détourné vers la construction d'engins meurtriers et la préparation de guerres sanglantes des millions destinés au développement de notre agriculture et de nos voies de transport.

" Nous censurons également l'attitude de M. Borden et des députés de l'opposition qui, à sa suite, ont réclamé l'adoption d'une politique non moins néfaste."

Vous voyez que M. Borden n'était pas plus épargné que Sir Wilfrid Laurier.

"Nous affirmons que le parlement n'avait aucun droit d'engager ainsi l'avenir du Canada dans une politique qui n'a jamais été soumise au peuple appelé à payer l'impôt du sang et à porter le joug des dépenses militaires.

"Nous approuvons sans réserve la conduite courageuse et loyale de M. Monk et des rares députés fidèles à leur mandat, qui ont démontré les dangers de cette politique et réclamé pour le peuple du Canada le droit d'exprimer sa volonté, avant que ses mandataires ne lui imposent ce lourd fardeau."

Vous avez entendu les injures adressées à Sir Wilfrid Laurier, les injures adressées à M. Borden, les louanges adressées à M. Monk. Encore une fois, croiriez-vous que nous avons entendu de la bouche de M. Monk, il n'y a pas encore six semaines, la déclaration qu'il avait toujours été d'accord avec M. Borden et qu'il avait lui-même voté en faveur de la motion de 1909 ?

Vous ne le croyez pas, messieurs, j'en suis sûr. Eh bien, laissez-moi vous citer ses paroles, c'est le meilleur moyen de vous convaincre.

L'aptitude de M. Monk.

Peut-être y a-t-il dans cette assemblée — je l'ai cru tout-à-l'heure, à quelques manifestations qui se sont produites — quelques nationalistes qui ont encore la foi. Eh bien, c'est à eux surtout que je signale ce langage de M. Monk, dans lequel, après avoir dit qu'il n'y avait pas de dissentiment entre lui et M. Borden, il continue comme suit :

"On m'a demandé pourquoi j'ai voté pour ce projet de résolution. Je répète qu'à ce moment-là, lorsqu'une politique nouvelle était à l'étude et que les grandes possessions de l'empire britannique désiraient prouver qu'elles étaient toutes prêtes à défendre la mère patrie, aucun patriote n'aurait pu refuser d'appuyer ce projet de résolution"

Je suis bien en peine de savoir qui le lui a demandé, parce que j'avais toujours cru, jusqu'au moment où j'ai entendu ces paroles, qu'il avait toujours été contre ce projet-là.

"Je répète qu'à ce moment-là, lorsqu'une politique nouvelle était à l'étude et que les grandes possessions de l'empire britannique désiraient prouver qu'elles étaient toutes prê-

tes à défendre la mère patrie, aucun patriote n'aurait pu refuser d'appuyer ce projet de résolution".

Ah ! vous, nationalistes, qui me faites l'honneur de m'entendre, braves cultivateurs de St-Eustache, de Montmagny, de Farnham et d'ailleurs jeunes gens, jeunes étudiants, jeunes commis-marchands, hommes d'affaires, vous qui avez toujours pensé que M. Monk était contre la résolution de la marine, qu'allez-vous dire quand il vient vous déclarer de sa propre bouche que vous étiez dans l'erreur, qu'il a toujours été pour, et qu'aucun patriote ne pouvait refuser d'appuyer une telle résolution ?

Quand j'entendis cette déclaration-là au mois de novembre dernier, dans les premiers jours de la session, moi-même je n'en pouvais pas croire mes oreilles, car j'avais entendu M.Monk l'année précédente, le 12 janvier 1910, nous déclarer ce qui suit — je venais de proposer justement la loi de la marine, et M. Monk se lève en Chambre, donne ses explications pourquoi il était contre cette loi-là ; il commence à parler de la résolution qui avait été proposée par M. Foster, dont j'ai donné lecture tout à l'heure, qui affirmait que le temps était arrivé pour le Canada de défendre son territoire par une marine — M. Monk disait ceci :

"Dès l'ouverture de la session, le représentant de Toronto-Nord (M. Foster) a donné avis d'une motion que toute la Chambre connait sans doute, et qui déclarait que le Canada ne devrait pas retarder plus longtemps avant de créer une marine de guerre pour assurer la protection de ses côtes et de ses ports maritimes. Dès que je vis ce projet de résolution inscrit sur le feuilleton, je déclarai ouvertement aux membres de l'opposition et à plusieurs députés de la droite que je ne l'approuverais pas. Je fis cette déclaration au représentant de Toronto-Nord et je crois que j'ai dit la même chose au chef de l'opposition".

Voilà qui est bien caractéristique. Lorsque la motion fut présentée par M. Foster, M. Monk déclara au chef de l'opposition, il déclara à plusieurs députés, qu'il était contre cette motion-là et qu'il ne l'approuverait pas.

Continuant son discours, il déclare qu'il y eut des pourparlers entre le chef du gouvernement et le chef de l'opposition pour amender cette motion et qu'elle fut amendée en conséquence, et il poursuit comme suit :

"Si j'avais connu l'usage que j'ai vu faire de cette résolution, dans les journaux et ailleurs, si j'avais su que toute discussion ultérieure du nouvel état de choses serait interdite, j'aurais discuté la résolution sur le champ. Nul membre de la Chambre n'aurait pu, sous l'impulsion du moment, traiter ce problème d'une façon intelligente, mais j'aurais demandé de renvoyer la suite du débat à plus tard. A cette phase de la discussion, je considère qu'il est indispensable que je fasse cette déclaration au sujet de l'incident en question."

Ainsi, le 12 janvier 1910, M. Monk déclarait en Chambre que lorsque la motion telle qu'amendée est venue, le 29 mars 1909, la question n'était pas mure pour l'étude, et que s'il avait pensé que c'était une chose sérieuse que cette motion, il aurait demandé l'ajournement du débat, parce que dit-il, alors personne ne pouvait se prononcer en connaissance de cause ; et maintenant, en 1911, il vient vous dire que cette résolution du 29 mars 1909 aucun patriote ne pouvait refuser de l'appuyer.

Messieurs, quand j'ai entendu ces dernières paroles de M. Monk, moi qui le connais parfaitement, qui l'ai vu assez souvent, qui sais à quoi m'en tenir et qui suis préparé à lui voir faire bien des sauts de carpe, j'ai été étonné de celui-là. Et je lui fis la question : "Mais, prétendez-vous que vous avez voté pour la motion du 29 mars 1909 ? " Voici ma question en anglais :

"Did my hon. friend say that he voted for this resolution ? "

Voici sa réponse: "I adhered to it, certainly." J'y ai adhéré, certainement.

"SIR WILFRID LAURIER. You voted for it ? "

Je passe un petit entrefilet entre lui et M. Devlin, député de Wright,et voici sa réponse, que je donne textuellement — je vais la lire d'abord en anglais, et bien que vous compreniez tous l'anglais, je la traduirai ensuite en français :

"My hon. friend who at present, leads the government, and the right hon. gentleman, in that conference, agreed upon the terms of the resolution, and it was declared carried. But by that time I had gone home, and was in bed. At the same time, I was quite satisfied with its terms."

M. Monk était couché.

Ce qui en langue française peut se traduire comme suit : l'hon. chef du gouvernement aujourd'hui et mon très honorable ami s'entendirent dans cette conférence sur les termes de la résolution et elle fut déclarée adoptée. Mais au moment qu'elle le fut, j'étais allé me coucher. Tout de même, j'étais bien satisfait des termes de la résolution.

Remarquez bien, messieurs, ses termes : Il était allé se coucher. Il était allé se coucher ! Il avait déclaré d'abord qu'il était contre toute cette motion, qu'il ne l'approuverait pas ; il avait déclaré cela en 1909. En 1910 il avait déclaré que s'il avait pensé l'usage qu'on en voulait faire, de cette motion telle qu'amendée, il serait resté, il aurait demandé l'ajournement du débat, parce que personne ne pouvait alors la discuter avec connaissance de cause. Et maintenant il vient nous dire qu'il avait changé d'opinion. Il était allé se coucher et il l'avait approuvée par son sommeil.

Il était allé se coucher ! Il y a dans le pays des milliers de gens qui ne savaient pas que M. Monk était allé se coucher, qui ont cru que M. Monk était contre la marine. Ils se trompaient singulièrement. Il était allé se coucher. Il l'avait approuvée par son sommeil.

Sommeil dangereux. Il y a des gens dont il faut se méfier quand ils sont éveillés ; M. Monk n'est pas de ceux-là ; quand il a les yeux ouverts il est parfaitement inoffensif ; c'est quand il a les yeux fermés qu'il fait ses mauvais coups.

Il était allé se couche ! Il y a des milliers de gens — peut-être y en a-t-il dans la galerie — qui croyaient, quand ils criaient "A bas la marine ! pas de contribution !", qu'ils reflétaient les idées de M. Monk. Non. Il était allé se coucher et ils n'avaient pas entendu ses ronflements.

Messieurs, vous pouvez parcourir les annales de ce pays-ci, vous pouvez parcourir les annales, je crois, de tous les pays, et jamais, je l'affirme sans crainte d'être contredit, jamais vous ne trouverez une volte-face aussi cyniquement et aussi lourdement et aussi gauchement avouée que la volte-face de M. Monk.

J'aime mieux l'attitude et j'aime mieux le langage de M. Blondin et de M. Nantel qui, dans l'élection de Drummond et Arthabaska, demandaient pardon à Dieu et aux hommes de n'avoir pas opposé cette résolution-là. Mais quand M. Monk vient nous dire, après nous avoir déclaré qu'il était contre, après avoir laissé déclarer dans la province de Québec qu'il était contre cette résolution-là, après avoir assisté à de nombreuses assemblées où cette motion-là a été condamnée, quand il vient nous dire qu'il a toujours été pour, ma foi, M. Monk a une bien triste idée du parti auquel il appartient s'il croit qu'ils peuvent avaler des couleuvres aussi monstrueuses que celle-là.

L'attitude du "Devoir."

Et maintenant, que vais-je vous dire de l'attitude du "Devoir" ?

Je vous ai dit, messieurs, que je lis assidûment le "Devoir". Le dernier article publié sur cette question-là est du 29 décembre, sous la signature de M. Omer Héroux. En voici le dernier paragraphe :

" La marine Laurier a été rejetée parce qu'elle ne satisfaisait personne —ni les nationalistes, ni les impérialistes. Les uns et les autres sont tombés d'accord pour étouffer cette politique bâtarde. C'était logique et fatal."

Ceci était publié le 29 décembre, et le 30 décembre, le lendemain même, la Gazette Officielle publiait un arrêté en conseil du gouvernement actuel, dans lequel sont représentés les impérialistes et les nationalistes, qui déclarait quels seraient les couleurs et les drapeaux qui flotteraient à la tête du mât de la marine canadienne. Cela vaut la peine d'être lu. C'est l'acte officiel des impérialistes et des nationalistes, qui, au dire de M. Héroux, la veille, devaient rejeter la politique bâtarde de Laurier :

"LE COMITE DU CONSEIL privé, à la demande du Ministre du Service Naval, recommande que conformément aux stipulations de la convention conclue avec le gouvernement impérial à la conférence impériale de 1911, les règlements suivants soient établis concernant le pavillon et les flammes distinctifs qui seront arborés par les navires de la Marine Royale Canadienne.

"Tous les navires et vaisseaux de la Marine Royale Canadienne arboreront à la poupe l'Enseigne Blanche comme symbole de l'autorité de la Couronne, et au beaupré, le papillon distinctif du Dominion du Canada,

ce pavillon distinctif étant l'Enseigne Bleue portant dans le battant les armes du Dominion. La Flamme Planche sera arborée en tête du mât."

Voilà l'acte officiel des nationalistes et des impérialistes qui composent aujourd'hui le gouvernement canadien. La politique que nous avons établie de défendre notre territoire, attaqué également par les impérialistes et par les nationalistes, est plus forte que les nationalistes et que les impérialistes combinés; elle s'affirme, ils sont obligés de la mettre à exécution eux-mêmes.

Pas de marine canadienne.

Vous avez entendu, messieurs, pendant les élections dernières, la vantardise des nationalistes que si Laurier était battu, avant que l'année 1911 ne soit écoulée, la loi du service naval aurait été abolie. La loi n'a pas encore été abolie; elle ne l'a pas été en 1911, elle ne le sera pas en 1912. Je ne dis pas qu'elle ne sera pas modifiée, mais je dis que si elle est modifiée elle sera modifiée dans le sens impérialiste et non pas dans le sens autonomiste. Je dis que si elle est modifiée ce sera à l'encontre de l'autonomie du Canada.

Vous allez me dire: Mais dans tout cela, que deviennent les nationalistes ? Ce que deviennent les nationalistes, messieurs, dans tout cela,c'est bien simple; ils font comme leur chef, ils sont allés se coucher.

Messieurs, quand un homme a la responsabilité d'être le chef d'un parti, comme j'ai eu cette responsabilité depuis vingt-trois ans; quand un homme a la responsabilité plus grande d'être le chef du gouvernement, comme je l'ai eue pendant quinze ans, cet homme-là a à prendre souvent des responsabilités, des engagements qui, au premier abord, ne sont pas appréciés dans toute leur étendue par le peuple, qui, au premier abord,peuvent être impopulaires; mais un homme qui a la conscience de son devoir et qui a la conscience également de la position qu'il doit occuper vis-à-vis de lui-même et vis-à-vis du pays, ne doit pas hésiter de risquer même sa popularité pour accomplir un acte de courage et faire son devoir envers le pays.

"Je suis tombé, je ne regrette rien."

Cette responsabilité-là, je l'ai prise. J'ai été attaqué par les impérialistes, qui me disaient : Vous n'allez pas assez loin. J'ai été attaqué par les nationalistes, qui me disaient : Vous allez trop loin. Je suis tombé, j'ai succombé. Je ne regrette rien, Dieu merci.

J'en ai dit assez, messieurs, pour vous faire voir à quel point le peuple a été trompé dans les dernières élections ; mais, sous notre système de gouvernement représentatif, la majorité doit gouverner, même lorsque la majorité a été trompée, et c'est notre devoir, à nous, d'accepter le verdict de la majorité, de l'accepter sans murmure, sans faiblesse, sans inutiles regrets. Nous avons su être modérés dans la victoire, il faut que nous sachions être braves dans la défaite.

Le chemin à suivre.

C'est à nous maintenant d'éclairer le peuple, c'est à nous de l'instruire; c'est à nous de lui montrer où sa bonne foi a été surprise ; c'est à nous de lui indiquer le chemin qu'il doit suivre.

Nous avons cette consolation, que si nous sommes défaits notre écusson n'a pas été terni et que notre honneur est sorti sain et sauf de la lutte et sans la moindre éclaboussure.

Nous avons cette plus grande satisfaction encore que nous sommes tombés pour la défense de nos idées ; nous sommes tombés pour avoir voulu étendre le commerce du Canada, le commerce, qui est le moyen le plus sûr d'arriver à la prospérité d'un peuple ; nous sommes tombés pour avoir voulu préparer la défense de notre territoire — la défense du territoire, le devoir le plus sacré qui incombe à un peuple.

Un jour viendra — je ne sais pas quand ; je ne sais pas si je vivrai assez longtemps pour le voir, mais vous, mes jeunes amis, si je ne suis plus là, vous y serez pour recommencer la lutte — un jour viendra où l'opinion publique se ressaisira et où, étonnée d'avoir été trompée, elle nous donnera une victoire plus éclatante qu'aucune que nous n'avons jamais eue jusqu'à présent.

"Le temps est avec nous."

Je ne puis, mes jeunes amis, vous, les jeunes membres de l'Association Libérale, je ne puis que vous répéter ce mot de l'homme illustre, du grand homme, du grand réformateur, du

sincère libéral que fut Gladstone, lorsque, ayant, comme nous, à défendre une cause pour le moment impopulaire, et, comme nous, ayant failli à la tâche, il disait, comme dernier appel à ceux de ses partisans qui lui étaient restés fidèles : "Time is with us."

Oui, je vous dis comme Gladstone: Time is with us, le temps est avec nous et il fera son œuvre.

Vous êtes au début, mes jeunes amis, de votre carrière ; moi, je touche au terme; je ne suis peut-être pas très loin, ou très près, c'est le secret de Dieu ; mais tant que Dieu me donnera la vie et la santé, comme il le fait maintenant, je me ferai un devoir d'être à votre tête et de prêcher de nouveau cette grande doctrine prêchée par Gladstone, qu'il faut faire son devoir envers tout et contre tout.

Gladstone n'a pas hésité de mettre en jeu sa popularité, de risquer l'existence de son parti, de sacrifier le pouvoir afin d'accomplir une grande œuvre de libération et de justice envers un peuple longtemps opprimé. Son dernier mot après avoir succombé c'était, "time is with us," et mon dernier mot, mes jeunes amis, c'est également de vous dire "time is with us, mais le temps est avec vous plus qu'avec moi.

Maintenant, je m'étais préparé à vous donner certains conseils. Je ne le ferai pas. Après avoir entendu l'admirable adresse que nous avons entendue tout-à-l'heure de la bouche du jeune président de l'association — j'ai rarement entendu, sur le parquet de la Chambre des Communes ou ailleurs, un discours plus éloquent, plus noble et plus fier que celui que j'ai entendu ce soir de la part du jeune président de l'Association Libérale — je n'ai pas besoin de donner de conseils à ces jeunes gens ; ils connaissent leur devoir et ils le feront.

Simple citoyen.

Maintenant, mesdames et messieurs, permettez-moi de vous dire une dernière parole — et en cela je m'adresse moins aux jeunes gens qu'à tous ceux que je vois devant moi. Je suis venu ici bien des fois pendant les quinze dernières années, alors que j'avais l'honneur d'être l'aviseur en chef de la Couronne dans ce pays, alors que j'avais derrière moi la confiance de tout le peuple canadien. L'accueil que vous m'avez fait chaque fois a toujours surpassé mon attente. Je viens ce soir devant vous ; je ne suis plus rien, qu'un simple citoyen comme vous, mais ce titre à mes yeux est aussi noble et aussi fier que celui que j'aie jamais eu ; et vous me faites un accueil encore plus enthousiaste, s'il est possible, que celui que vous m'avez donné en aucune circonstance alors que j'avais le pouvoir en mains. Comment puis-je vous exprimer toute ma gratitude ? Je n'ai qu'un mot pour vous l'exprimer, et c'est de vous dire et de vous répéter que je suis ici pour servir le Canada, avec le peu de talent et de pouvoir que la nature et que le Ciel m'ont donnés.